



vm

VILLENEUVE MAG

P.18-21

DOSSIER

VOTRE HALLE ROGER-PRÉVOT !

P.10-11

Immersion

La musique,
c'est la classe !

P.24

Actualité

Réouverture du Centre
administratif rénové



**Voyager
dans ma ville**
La nouvelle halle
Roger-Prévot,
inaugurée
le 15 février.

HALLE ROGER PRÉVOT



SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

L'Hôpital Nord 92 s'agrandit

P.6-7 La grande actu

Journée internationale des droits des femmes

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

Le vote par procuration

P.10-11 Immersion

La musique, c'est la classe !

P.12-13 Portrait

Armand Cosme, brasseur à contre-courant

P.14 Vie publique

Carte des bureaux de vote

P.15 Vie publique

Pascal Pelain élu président du territoire

P.16-17 Tribunes

P.18-21 Les dossiers de la rédaction

Bienvenue dans votre nouvelle halle !

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

Réouverture du Centre administratif rénové • Une structure pour permettre aux professionnels de santé de collaborer • 4^e édition du gala de handball • 6^e édition du Forum emploi Qwartz • Ouverture de Fleur de nuit

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17



ÉDITO DU MAIRE

En ce mois de mars, notre commune s'apprête à vivre un moment démocratique essentiel. Les élections municipales sont toujours un temps particulier de la vie locale : un temps de choix, d'expression, de débat et, surtout, de responsabilité collective.

Pendant six ans, celles et ceux qui seront élus auront la charge de représenter Villeneuve-la-Garenne, de prendre des décisions concrètes pour notre quotidien, d'accompagner les projets, de veiller à la qualité du service public et à la cohésion de notre ville. Le mandat municipal est celui de la proximité : il concerne nos écoles, nos rues, nos équipements, notre cadre de vie, notre solidarité.

« Le mandat municipal est celui de la proximité »

Voter, c'est bien plus qu'un geste administratif. C'est prendre part au contrat républicain qui nous unit. C'est affirmer que la démocratie locale ne vit que par l'engagement de ses citoyens. C'est rappeler que la liberté de choisir ses représentants est un droit précieux, conquis au fil de l'histoire, parfois au prix de grands sacrifices. À l'heure où, dans de nombreux pays, cette

liberté est encore fragile, contestée, voire inexistante, nous mesurons la responsabilité qui est la nôtre.

L'abstention ne renforce jamais la démocratie. Elle l'affaiblit. À l'inverse, chaque bulletin déposé dans l'urne est une voix qui compte, une opinion qui s'exprime, une vision qui contribue à dessiner l'avenir commun.

Quelles que soient vos convictions, quels que soient vos choix, l'essentiel est de participer. La vitalité démocratique de Villeneuve-la-Garenne dépend de l'implication de chacun d'entre nous.

Villénogarennoises, Villénogarennois, le dimanche 15 mars, faisons vivre notre démocratie locale. Allons voter.

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Président de l'EPT Boucle Nord de Seine
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris



VILLENEUVE92.COM

f X @ YouTube RSS in s d



Vm

Mars 2026

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Direction de la Communication : Johanna Damour • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-24) Jonathan Rapaport (6-7-8-9-10-11-13-15-18-19-20-21-25-26-27-28) • Photo couverture : Bertrand Guigou • Conception éditoriale : Florence Hanguet-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage : ESAT Evelynne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2026



NOUVEAU MARCHÉ • SKATEPARK • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE •
 STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • PISCINE MUNICIPALE •
 CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU • GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS •
 FUNÉRAIRIUM • GÉOTHERMIE • ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF •
 NORD DE LA VILLE • PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI •
 COUR OASIS • CENTRE CULTUREL MAX-JUCLIER • SQUARE JEAN-MOULIN •
 ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE • **EXTENSION HÔPITAL NORD 92** •
 MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE • ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION •
 CLUB-HOUSE • TERRAIN DE FOOT5 • MÉDIATHÈQUE & THÉÂTRE • IME JOSÉPHINE-BAKER •
 RELAIS PETITE ENFANCE • PISTES CYCLABLES • TERRAINS DE PADEL

L'Hôpital Nord 92 s'agrandit

Pour répondre au déficit de l'offre de santé à destination de ses habitants qui touche de nombreuses communes dans toute la France, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a soutenu plusieurs projets d'équipements de santé ayant pour vocation d'offrir aux professionnels de la médecine les moyens de mener à bien leurs missions. Parmi ces projets, l'extension de l'Hôpital Nord 92 ouvre ses portes le 9 mars après plusieurs mois de travaux.

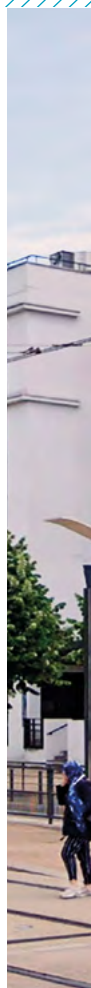
Tout a commencé en 2020, lorsque le docteur Nassim Khetala, radiologue, a l'idée de créer une extension à l'Hôpital Nord 92 pour que cet établissement dispose d'un centre d'imagerie médicale qui n'existait pas encore à Villeneuve. Il lui a fallu sept mois pour monter le dossier avec Adef Résidences, qui gère l'Hôpital Nord 92, la Ville de Villeneuve et IMVLG, l'entreprise de Nassim Khetala et de son associé Abderrahmane Hedjoudje. Le domaine de la santé est très réglementé et les avancées demandent du temps pour voir le jour. C'est pourquoi, une fois le dossier monté, il faudra encore deux ans supplémentaires aux deux associés pour obtenir l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour que ce projet, nécessitant la construction d'un bâtiment de quatre étages, puisse ensuite passer au stade des démarches administratives et techniques, incluant le dépôt du permis de construire.

Technologies de pointe

L'hôpital, situé au 75 avenue de Verdun, ne disposait pas de terrain privé pour pouvoir y édifier une extension à l'angle de l'avenue de Verdun et de la rue du Haut-de-la-Noue. Pour que ce projet puisse exister, la seule solution était de construire sur l'espace public communal, situé à l'ouest de l'établissement. La Ville a donc procédé aux démarches administratives et réglementaires pour céder cette surface de 375 m² à l'association Adef Résidences. Le centre d'imagerie médicale s'étend sur quatre niveaux qui accueillent quatre pôles distincts sur une surface totale de 1100 m². Le personnel dispose désormais d'équipements de dernière génération avec deux IRM (Imagerie par Résonance Magnétique), un scanner, une salle de mammographie et une salle d'échographie.

20 embauches

Tout en montant le dossier pour ce projet d'extension, les deux associés ont créé un cabinet d'imagerie médicale dans le nord de Villeneuve, en juillet 2024. Ce cabinet équipé, du matériel dernier cri, fait partie intégrante de la maison de santé qui a été bâtie non loin de la résidence de La Redoute. Il complète l'offre de soin de l'extension de l'hôpital qui ouvre ses portes ce mois-ci. « Notre objectif est de renforcer l'offre de soins sur Villeneuve et d'œuvrer à l'utilité publique. Nous avons décidé de tarifier en secteur 1, tout en ne négligeant pas le qualitatif », avait déclaré le docteur Khetala à Villeneuve Mag en juin 2025. Le groupe IMVLG, qui emploie déjà une vingtaine de personnes, prévoit une vingtaine d'embauches supplémentaires pour constituer l'équipe du centre d'imagerie médicale de l'Hôpital Nord 92.





Le centre d'imagerie médicale ouvre ses portes le 9 mars dans la nouvelle extension de l'Hôpital Nord 92, au 75 avenue de Verdun.



UN HÔPITAL TRÈS BIEN ÉQUIPÉ

Les deux IRM permettent d'observer les organes en 3D alors que le scanner est un appareil de radiologie donnant des vues en coupe. Ces deux technologies complémentaires sont d'une très grande utilité, notamment pour diagnostiquer des AVC ou prévenir des cancers. L'Hôpital Nord 92 de Villeneuve en dispose maintenant, le mettant à égalité avec de grands établissements de santé. Les patients n'auront plus à quitter leur commune pour passer ces examens, renforçant ainsi le caractère de proximité de cet hôpital.



Nous avons accompagné et soutenu ce projet et ses équipes depuis le début, renforçant ainsi la pérennisation de notre hôpital.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

EN CHIFFRES

1100 m²

DE SURFACE
TOTALE



4
PÔLES
D'EXAMENS



2
IRM
(IMAGERIE PAR
RÉSONANCE
MAGNÉTIQUE)



1
SCANNER

Journée internationale des droits des femmes à Villeneuve

Comme chaque année, la Ville de Villeneuve-la-Garenne organise de nombreuses actions autour de la journée du 8 mars, officialisée par les Nations Unies en 1977, qui trouve son origine dans les manifestations de femmes au début du 20^e siècle en Europe et aux États-Unis, réclamant l'égalité des droits, de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Au programme cette année sur la commune : festival de cinéma, sortie au musée du quai Branly Jacques-Chirac, projection-débat, atelier santé et gala de handball.

Festival

**« Telles femmes,
tels films »**

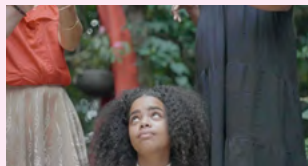
au cinéma

André-Malraux

Du 7 au 15 mars

Un programme de huit longs-métrages pour montrer les femmes dans leur diversité. Ainsi, seront projetés au cinéma André-Malraux deux documentaires sur le thème délicat des premières menstruations avec *Premières Lunes* et des dernières femmes tatouées de Kabylie avec *Ticrad*, en présence, pour débattre, du réalisateur Idir Benchabane. Mais il y aura aussi des portraits de femmes fortes (*Woman and child*, *LOL 2.0*), porteuses de handicap (trouble du spectre autistique avec *Différente*), de jeunes filles ayant dû fuir leur pays pour la France (*L'été de Jahia*), de victimes de violences sexuelles en République Démocratique du Congo et soignées par un médecin au péril de sa vie (*Muganda : Celui qui soigne*) ou de femmes SDF et solidaires en phase de réinsertion (*Les Invisibles*).

Samedi 7 mars à 18h



Documentaire **Premières Lunes**
de Mélanie Melot
Avec l'Espace Santé Jeunes

Samedi 7 mars à 20h30 VOST
Lundi 9 mars à 14h et 20h30 VOST
Film **Woman and Child**
de Saeed Roustaei

Dimanche 8 mars à 15h VOST
Ciné-débat autour du documentaire
Ticrad d'Idir Benchabane,
en présence du réalisateur
En partenariat
avec l'association Tilissa

Mardi 10 mars à 14h et 20h30



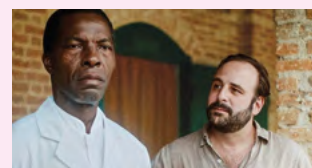
Film **Différente**
de Lola Doillon sur l'autisme

Vendredi 13 mars à 20h30
Dimanche 15 mars à 15h

Film **LOL 2.0**
de Lisa Azuelos

Judi 12 mars à 14h
Dimanche 15 mars à 17h
Film **Les Invisibles**
de Louis-Julien Petit

Vendredi 13 mars à 20h30
Samedi 14 mars à 20h30



Film **Muganda : Celui qui soigne**
de Marie-Hélène Roux
sur l'accès à la santé des femmes

Vendredi 13 mars à 20h30
Samedi 14 mars à 18h



Film **L'été de Jahia**
de Olivier Meys autour
de l'accès aux droits des femmes

**Samedi 7 mars
de 13h45 à 19h
4^e édition du Gala
de handball Play
for Inaya**



Des sélections internationales féminines seront présentes pour la bonne cause et récolter des fonds pour l'association villenogarennoise Les Pas de l'espoir. Des démonstrations ainsi que des spectacles sont aussi au programme (voir p.27).

13h45 : Maroc senior femme vs all-star
16h45 : Maroc junior femme vs all-star 2

Centre Sportif Philippe-Cattiau
Entrée libre

**Dimanche 8 mars
de 14h à 18h
Initiation au tennis
de table**



L'équipe de l'AVG Tennis de table propose des créneaux d'initiation au tennis de table dans le cadre du sport au féminin.

Centre Sportif Philippe-Cattiau
Entrée libre

**Jeudi 12 mars
de 9h à 11h
Projection débat**



Le Point-justice organise une projection-débat animée par le CIDFF 92, pour les apprenants en linguistique, à partir d'une vidéo réalisée par des collégiens dans le cadre du projet « Jeunes contre le sexisme » mené par l'Observatoire Départemental des Violences envers les Femmes.

Espace Nelly-Roussel
Entrée libre

**Jeudi 12 mars à 13h30
Temps d'échange sur
la santé des femmes**



La MJC organise, en partenariat avec le Pôle Social Départemental des Hauts-de-Seine, un temps d'échange autour de la santé des femmes face aux défis actuels. Ce rendez-vous vise à ouvrir le dialogue autour des enjeux de santé des femmes, en croisant lectures sociales, culturelles et citoyennes.

Maison de la Cité
Entrée libre

**Samedi 21 mars à 10h
Visite guidée
Féminin-masculin**



La différenciation entre les sexes a été pensée différemment dans diverses sociétés d'Afrique, d'Asie, d'Océanie ou des Amériques. Les rapports sociaux entre femmes et hommes se révèlent notamment dans la division du travail ou la répartition des rôles domestiques. Une visite spécialement organisée pour la Ville de Villeneuve-la-Garenne dans le cadre du partenariat avec le musée.

Musée du quai Branly - Jacques Chirac
Inscription à
culture@villeneuve92.com

**D'ÉGAL
À ÉGALÉ**

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



“ *La CHAM n'est pas
pour tout le monde* ”

Faux!

**La Classe à Horaires
Aménagés Musique
(CHAM) est
ouverte à tous les
Villenogarennois au
sein du collège Manet.
Aucune connaissance
préalable en musique
n'est requise pour y
rentrer mais l'enfant
doit avoir une vraie
motivation et un intérêt
réel pour la musique.**

Ouverture de la CHAM à la rentrée 2022

Depuis quatre ans, les élèves du collège Manet peuvent assouvir leur passion pour la musique en rejoignant la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) de la Ville de Villeneuve-la-Garenne. Ce dispositif, entièrement gratuit, est le fruit d'une collaboration entre l'École de Musique Municipale Claude-Debussy, qui vient d'ailleurs de demander son classement en Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC), et l'Éducation nationale. Plus besoin donc pour les collégiens de la ville de se rendre dans les communes voisines pour bénéficier d'un tel dispositif comme cela pouvait être le cas il y a encore quelques années.

Un dispositif ouvert à tous

La CHAM ne s'adresse pas uniquement aux musiciens avertis ou souhaitant poursuivre une carrière dans le milieu artistique. En effet, aucune connaissance préalable en musique n'est requise mais l'enfant doit avoir une vraie motivation et un fort intérêt pour le 4^e art. Un test d'entrée est organisé pour évaluer la motivation du collégien qui devra chanter un air de son choix et reproduire un rythme donné ou lire un court texte. Un entretien a également lieu avec les professeurs et représentants de l'école de musique. Le retrait du dossier de candidature a lieu courant février et le dépôt de candidature début mars, avant le test prévu en mars ou avril.

Un parcours musical complet

Grâce à un emploi du temps aménagé, les élèves, dès la 6^e, reçoivent un enseignement complet comprenant deux heures de chant choral, une heure de solfège, une heure de pratique instrumentale (violon, violoncelle, tuba, trombone, clarinette...) ainsi qu'une demi-heure de technique vocale (cours de chant). Les heures d'enseignement musical sont assurées par des professeurs qualifiés de l'École de Musique Municipale Claude-Debussy et celles d'enseignement général par les professeurs du collège Edouard-Manet. L'établissement du second degré se situant à cinq minutes seulement des locaux de l'école de musique. L'engagement au sein du dispositif CHAM se fait obligatoirement sur la totalité de la scolarité au collège, soit de la 6^e jusqu'à la 3^e.

EN CLAIR

Le vote par procuration

Les élections municipales se déroulent les 15 et 22 mars dans toute la France. Si vous êtes absent ou que vous ne pouvez pas vous déplacer le jour de l'élection, vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Les démarches doivent être réalisées le plus tôt possible.

4 moyens pour faire une procuration



En ligne avec QR Code

Soit vous remplissez le formulaire en ligne et le faites valider au commissariat de police

100% en ligne avec France Identité

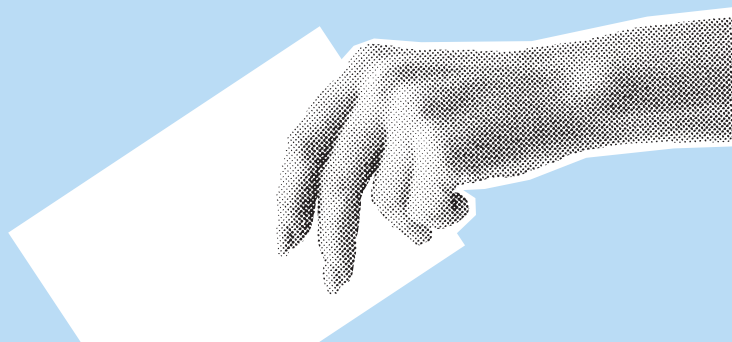
Soit en ligne avec une identité numérique certifiée France Identité

Formulaire en ligne imprimé

Soit vous imprimez le formulaire après l'avoir téléchargé pour le déposer au commissariat de police

Directement au commissariat

Et si vous n'avez pas d'ordinateur, vous pouvez retirer un formulaire papier et le remplir au commissariat de police



Mémo

- Deux procurations maximum par électeur
- L'électeur que vous avez désigné doit voter à votre place dans votre bureau de vote (voir carte des bureaux de vote en p.14)

- Les démarches de procuration doivent être réalisées le plus en amont possible à cause du délai de traitement



Vérifier les procurations



Pour vérifier les procurations que vous avez réalisées, scannez le QR code: puis identifiez-vous sur FranceConnect.

Si vous souhaitez finalement voter personnellement, vous n'avez pas besoin de résilier la procuration, juste de prévenir l'électeur chargé de voter à votre place.





Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

La musique, c'est la classe !

Ouverte à la rentrée 2022, la Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) de Villeneuve, basée essentiellement sur le chant, offre un enseignement complet, avec un emploi du temps aménagé pour les élèves du collège Manet. Fruit d'une collaboration entre l'École Municipale de Musique Claude-Debussy et l'Éducation nationale, la formation, gratuite, développe la rigueur, la concentration et le travail collectif. Villeneuve Mag a assisté à une après-

midi de répétition des élèves, quelques jours avant un concert de présentation du dispositif pour les CM1 et CM2.

En ce mardi après-midi de début février, tous les élèves des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) du collège Manet de Villeneuve sont rassemblés pour d'ultimes répétitions de chant. Dans quelques jours, les musiciens en herbe monteront sur la scène de la salle Malraux pour jouer d'un instrument et chanter, tous ensemble, *Breaking Free* de la série télévisée Disney Channel *High School Musical*, *La Seine* de Matthieu Chedid et Vanessa Paradis ou encore *Singin' in the Rain* de Gene Kelly. Un concert pour présenter la CHAM aux élémentaires de CM1 et CM2 de Villeneuve et leur

donner l'envie de s'y inscrire eux aussi. Après quelques exercices pour se chauffer la voix et se détendre, Marie, la professeure de technique vocale, accompagnée par Mathieu au piano, lance la séance, organisée dans une salle de l'École Municipale de Musique Claude-Debussy, par *Breaking Free*. « *Ce n'est pas la bonne note mais ce n'est pas grave. Vous avez essayé et c'est comme ça qu'on apprend* », encourage Marie, avant d'enchaîner par *La Seine* que tous connaissent par cœur.

4h30 de cours de musique par semaine

Au cours de la semaine, les collégiens, de la 6^e à la 3^e, auront enchaîné 4h30 de musique, réparties sur deux après-midi, comprenant deux heures de chant choral, une heure de solfège, une heure de pratique instrumentale (violin, violoncelle, tuba, trombone,



Les élèves de la classe CHAM se sont produits sur scène le 10 février, à la salle Malraux.

clarinette...), ainsi qu'une demi-heure de technique vocale. « La CHAM de Villeneuve-la-Garenne est la seule du département à offrir un parcours aussi complet et à couvrir tous les domaines artistiques musicaux à la fois vocal et instrumental », fait remarquer Valérie Logerot Yeng-Seng, la directrice de l'École Municipale de Musique Claude-Debussy de Villeneuve, qui ne tarit pas d'éloges sur le dispositif.

Gage de réussite scolaire

« Cela fait 25 ans que je travaille avec des CHAM à Paris et Puteaux et ces classes apprennent la rigueur, la concentration, le travail collectif, tout en ouvrant sur la culture. Il est gage de réussite scolaire puisque 100 % de ses élèves obtiennent leur bac plus tard. Cela les valorise, leur redonne confiance en eux et les aide à dépasser le stress en montant sur scène. » Et pour s'inscrire, pas besoin

d'être un expert de la musique ou d'envisager une carrière professionnelle : seule la motivation compte lors des tests et entretien d'entrée (voir p.8). Des projets sont organisés tout au long de l'année, chapeautés par Chimène, coordinatrice CHAM et professeure de violon, chargée de faire le lien entre la principale du collège Manet, Houria Bekhti, et l'école de musique.

Un projet autour de la musique et du cinéma

« Le thème global choisi cette année est l'évolution du cinéma à travers la musique », indique Chimène. De quoi réjouir les collégiens, tous motivés par l'idée de se frotter à certains morceaux mythiques du 7^e art. « Ce que je préfère, c'est le chant, explique une collégienne de 3^e qui a choisi le trombone comme instrument. J'ai aussi adoré l'année dernière la sortie à la Seine Musicale. » Assia, en 6^e, a déjà « appris plein de choses. Je joue de la clarinette et je n'ai pas peur de monter sur scène mardi prochain pour la présentation aux CM1 et CM2. » Si seulement une infime proportion d'élèves décident de faire de la musique leur métier, certains ont trouvé leur vocation grâce à la CHAM. « Pauline, aujourd'hui professeure de technique vocale à Villeneuve et chanteuse professionnelle, a été inscrite au dispositif toute sa scolarité », confie Valérie Logerot Yeng-Seng. Un bel exemple à suivre. **vm**



DEVOIR DE MÉMOIRE

Les élèves de la CHAM participent, chaque année, aux cérémonies officielles organisées par la Ville au cimetière ancien comme pour les commémorations du 8 mai et du 11 novembre. L'occasion de jouer d'un instrument mais aussi de chanter La Marseillaise avec les membres du Conseil des Sages. « Il n'y avait aucune obligation de participer pour les collégiens mais une grande majorité est venue pour participer au devoir de mémoire », se félicite Valérie Logerot Yeng-Seng, la directrice de l'école de musique, très émue par leur engagement. Dans le cadre de la programmation culturelle du Virtuo Club, les collégiens ont également eu la chance de chanter lors des concerts d'Izia Higelin, Hélène Sio ou lors du spectacle Lennon et McCartney consacré aux Beatles.



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Villeneuve est la seule ville du département à proposer une CHAM aussi complète sur les pans de l'enseignement musical.



Armand Cosme dans sa brasserie artisanale des Ateliers Mue de Villeneuve-la-Garenne.

Armand Cosme

Brasseur à contre-courant

Le Parisien de 28 ans brasse sa bière* artisanalement à Villeneuve, au sein des Ateliers Mue, un tiers-lieu situé à deux pas du centre commercial Qwartz. L'ancien barman et livreur à vélo, titulaire d'une licence en économie, a proposé ses cinq bières lors du marché de Noël de la ville. Ses créations révèlent sa personnalité attachante et son goût du voyage : de l'Italie, en passant par le Brésil et la Tunisie. Rencontre avec un jeune entrepreneur pas comme les autres.

Dans son local de Villeneuve-la-Garenne, transformé en microbrasserie, Armand Cosme expérimente, goûte, teste pour trouver la formule idéale. Car fabriquer de la bière c'est un peu de la chimie, mais aussi un travail de mixologue, surtout lorsqu'on utilise comme lui des produits atypiques comme du citron, de la pêche, de la figue de barbarie, du poivre ou encore du piment. Installé depuis novembre 2024 au sein des Ateliers Mue, un tiers-lieu artistique, culturel et solidaire situé à quelques mètres du centre commercial Qwartz, l'entrepreneur de 28 ans a décidé de se lancer dans la mousse un peu sur le tard. « Mon père est venu un jour à la maison avec un kit de brasseur amateur mais j'ai à peine participé ce jour-là, se remémore-t-il. C'est finalement un peu plus tard, lorsque j'ai travaillé comme barman que l'idée de me lancer a germé. »

L'âme voyageur

Petit retour en arrière. Après avoir décroché une licence d'économie, Armand s'inscrit en master d'entrepreneuriat, tout en travaillant à côté comme livreur à vélo pour la restauration rapide puis comme barman au Pavillon Puebla, établissement branché des Buttes-Chaumont, géré par le groupe Le Perchoir. C'est le déclic. « J'ai eu alors très envie de voyager en Amérique du Sud : au Chili, au Brésil et au Mexique pour découvrir les alcools locaux, rembobine le globe-trotter. Lors d'une formation avec Le Perchoir, j'ai choisi de présenter la bière à l'examen et le jury était surpris que je connaisse des éléments aussi techniques sur sa

fabrication. » Mais ses rêves de voyage se heurtent à la réalité sanitaire en pleine crise du Covid. Le jeune homme achète alors sa toute première machine à bière, puis suit une formation pointue de brasseur. Le résident du quartier Beaugrenelle à Paris, enchaîne par un stage à la Brasserie artisanale Petite Couronne à Gennevilliers où il signe ensuite un CDI. « Tout est allé très vite. Je suis passé d'une machine de 200 litres à la maison à 4 000 litres là-bas. J'ai été très bien formé et à bonne école. »



Ma bière fait découvrir de nouvelles saveurs du monde

L'envie d'entreprendre

Un an après son arrivée, en juin 2022, il quitte l'entreprise et décide de se lancer à son propre compte. Une nouvelle année de préparation est nécessaire pour commercialiser sa première bouteille et surtout travailler sur le storytelling de sa marque autour du voyage et du cygne, avec des étiquettes colorées et artistiques réalisées par sa grande sœur, styliste. « J'ai choisi le nom *Homing Birds*** pour la capacité de cet oiseau à revenir sur son territoire d'origine après avoir voyagé, un peu comme moi, confie-t-il. Ma bière fait découvrir de nouvelles saveurs du monde à travers mes recettes. » Armand réalise sa première mousse en souvenir d'un séjour à Naples particulièrement marquant. Baptisée la Diegose, en

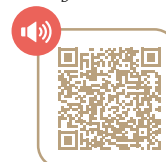
hommage à la star du football argentine Diego Maradona qui a marqué l'histoire du club italien, la bière blanche mixe citron, pêche et basilic. Suivront d'autres mousses originales comme la Boussa avec du piment fumé, vestige cette fois d'un voyage en Tunisie.

Des bières vendues de Paris à Marseille

Malgré de nombreuses périodes de doute qui marquent la vie des jeunes entrepreneurs, Armand commence à se faire un nom et à vendre ses boissons dans des bars et restaurant de la capitale, à Marseille, en Normandie, au Théâtre Public de Montreuil, son plus gros client, lors de festivals comme à la soirée Foodtrucks et Musique de Villeneuve, et au dernier marché de Noël de la ville où l'ancien crack du ballon rond a fait son plus gros carton. « J'ai vendu 600 bouteilles. Mais ce que j'ai le plus apprécié, c'est d'apprendre à connaître les habitants de la commune où je travaille. Je n'ai eu que de bons retours et j'ai pu passer de bons moments même avec ceux qui ne buvaient pas d'alcool. » S'il n'arrive pas encore à vivre de son activité, Armand ne voit que du positif de cette aventure entrepreneuriale où, en tant que brasseur à contre-courant, il se démarque forcément de la concurrence. **Am**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

**homingbirdsbeer.com



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À ARMAND COSME EN SCANNANT LE QR CODE

Élections municipales : carte des bureaux de vote

**Chaque électeur est affecté à l'un des 14 bureaux de vote dans Villeneuve.
Retrouvez le votre en fonction du numéro indiqué sur votre carte d'électeur
ou en scannant le QR Code ci-dessous.**



BOUCLE NORD DE SEINE

Pascal Pelain élu président du territoire

Le 5 février, le Maire de Villeneuve-la-Garenne est devenu président de l'Établissement Public Boucle Nord de Seine. Une nouvelle fonction qui permettra de défendre encore davantage les dossiers villenogarennois, à l'échelle du Territoire.

Pascal Pelain a été élu, le 5 février, président de l'Établissement Public Boucle Nord de Seine. Le Maire de Villeneuve-la-Garenne remplace l'édile de Gennevilliers, Patrice Leclerc, arrivé au bout de son mandat. Pour rappel, cet établissement public territorial, créé il y a un peu plus de dix ans, le 1^{er} janvier 2016, à la suite de la création de la Métropole du Grand Paris, regroupe sept communes (Argenteuil, Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Clichy-la-Garenne, Colombes, Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne), situées dans les départements des Hauts-de-Seine et du Val-d'Oise, pour un total de 460 000 habitants.

De la gestion des déchets ménagers au Plan Local d'Urbanisme

Ses missions sont variées : organiser le service public dans les domaines de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement et de la gestion des déchets ménagers, définir des documents réglementaires comme le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ou encore engager des opérations d'aménagement autour de l'offre d'habitat, d'équipements, de mobilités et d'immobilier d'entreprises. Boucle Nord de Seine participe aussi au

développement économique du territoire en accompagnant la création d'entreprises, en rapprochant l'offre économique et l'emploi, tout en valorisant et préservant ses atouts.

Potentiel de développement

« Je veux remercier l'ensemble des conseillers territoriaux qui m'ont accordé leur suffrage, a déclaré Pascal Pelain lors de son intronisation. Le bilan de ces dix années de vie commune est exceptionnel. Nous avons construit, structuré, consolidé.

Les politiques publiques portées ensemble ont permis de faire émerger un territoire plus lisible, solidaire et efficace. Bouche Nord de Seine dispose d'un potentiel de développement très conséquent : économique, humain et environnemental. En poursuivant ce travail collectif, en restant unis et exigeants, nous avons les moyens de construire un avenir à la hauteur des attentes de nos habitants. » Cette présidence va permettre au Maire de Villeneuve de défendre encore plus fort les dossiers villenogarennois, à l'échelle du territoire. 



Photo : Bertrand Guigou

La Majorité municipale

Participation au féminin

Notre pays peut s'enorgueillir d'être à l'origine, en 1789, de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Mais nul ne peut ignorer qu'à travers cet intitulé, les femmes ne furent pas pleinement reconnues. Au siècle des Lumières, les femmes demeuraient dans l'ombre. Un oubli ? L'Histoire montre plutôt une exclusion durable, puisque les Françaises durent attendre 1944 pour obtenir le droit de vote, longtemps après de nombreux pays (la Nouvelle-Zélande fut le premier, en 1893 !).

Oui, en France, l'égalité Femmes-Hommes n'est ni spontanée, ni historique. Si les progrès sont incontestables, cela reste un combat quotidien et une vigilance de tous les instants. L'égalité réelle ne se décrète pas : elle se construit, jour après jour.

À l'échelle locale comme nationale, cette exigence doit continuer à guider l'action publique. La date du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, permet aussi de le rappeler à tous. Sensibilisation, prévention des violences, amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des victimes, promotion des figures féminines qui ont marqué l'Histoire, égalité professionnelle : autant de leviers indispensables pour faire avancer concrètement les droits des femmes.

Mais ce combat ne saurait être mené sans les premières concernées. La participation citoyenne demeure une condition essentielle de l'égalité. Exprimer sa voix, prendre part aux choix collectifs, s'engager dans la vie démocratique : ces actes ont une portée qui dépasse le seul moment électoral.

À l'approche d'échéances importantes pour notre pays et pour nos territoires, chacune est invitée à exercer pleinement ses droits. Parce que l'égalité progresse toujours lorsque les femmes prennent toute leur place, le 15 mars prochain, mesdames, je vous invite à vous faire entendre dans les urnes et à exercer pleinement votre droit de vote.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité municipale



Ne manquez plus rien des événements de votre ville.

**Abonnez-vous
à la lettre d'information**



Inscrivez-vous
en flashant
le QR Code

Groupes d'opposition

Libres & citoyens

Ensemble, choisissons Villeneuve pour demain.

Depuis près de 6 ans, notre groupe « Libres et Citoyens » vous accompagne pour représenter vos intérêts lors des commissions, conseils municipaux, jurys et autres groupes de travail. Par le biais de cette tribune, nous voulons remercier tous les élus avec lesquels nous avons pu échanger et bâtir l'avenir de notre ville. Remerciements également aux services municipaux, qui, bien que souvent dans l'ombre, facilitent le quotidien de chacun. Enfin, merci à vous pour votre écoute, vos idées et votre soutien. Dans les prochains jours, chacun d'entre nous sera invité à accomplir son devoir citoyen en choisissant nos prochains élus, notre nouveau maire et l'avenir de notre ville. Peu importe vos préférences ou orientations, il est essentiel de vous déplacer pour voter. Les 15 et 22 mars prochain, une seule consigne : VOTEZ !

Contact@libres-et-citoyens.org
Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Emmanuelle Saunier, Conseillère municipale
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal

Villeneuve libre et engagée pour agir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

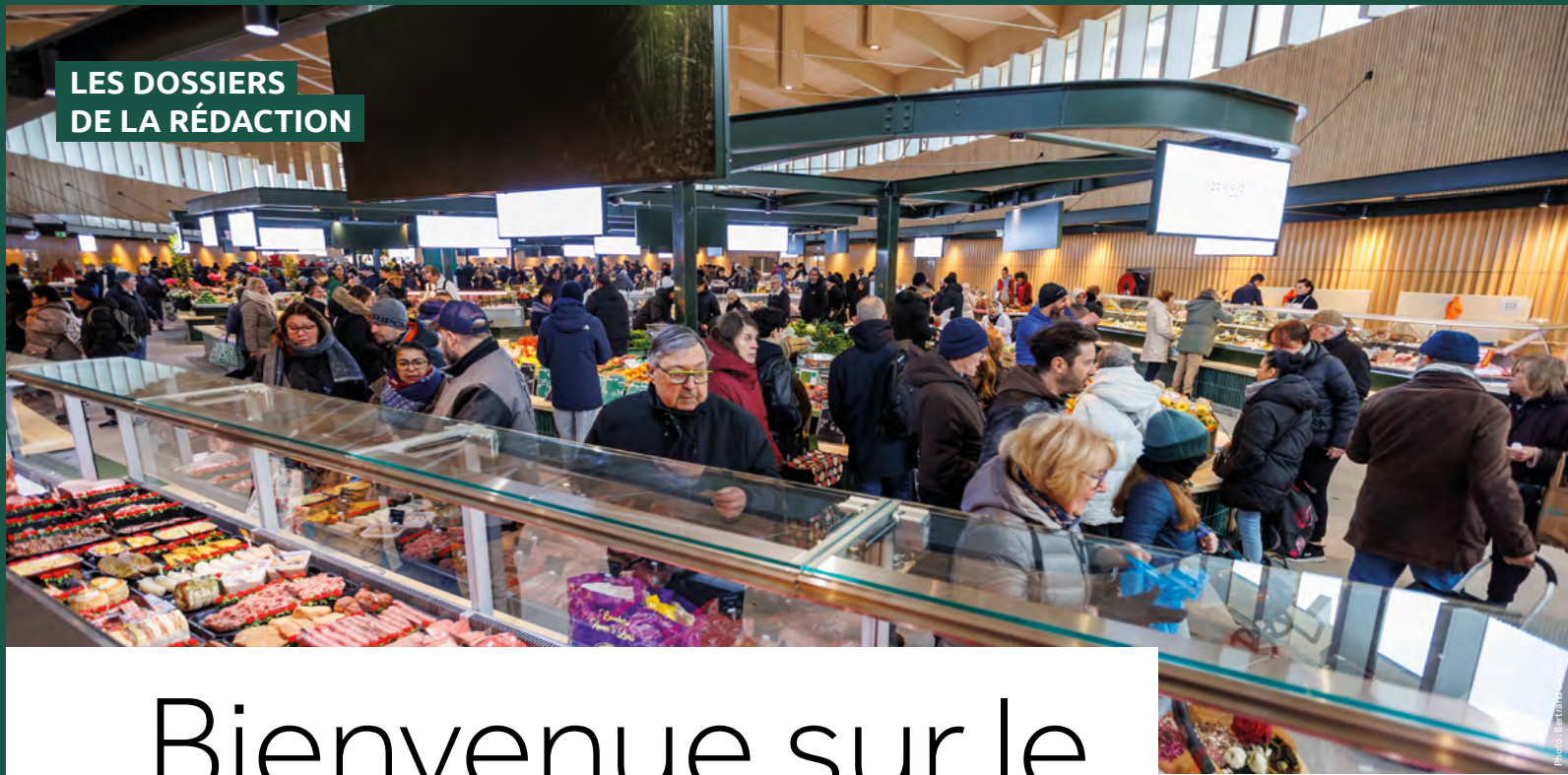
Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal

Villeneuve La Gauche, écologiste et solidaire

Vigilants pour vous, engagés avec vous

À Villeneuve-la-Garenne, nous sommes des élus d'opposition, mais pas d'opposition systématique. Nous ne disons pas non par principe. Lorsqu'un projet est utile et bénéfique pour les habitants, nous le soutenons. L'intérêt général passe avant les postures. Lorsque certaines décisions nous semblent éloignées des réalités du terrain, nous assumons pleinement notre rôle d'élus vigilants. Questionner, proposer, alerter : c'est notre responsabilité. Présents dans la vie locale, nous rencontrons les habitants, écoutons leurs attentes et portons leur voix au conseil municipal. Constructifs quand il le faut, déterminés quand c'est nécessaire, nous agissons pour tous.

Foade Ben-Lahcen, Conseiller municipal
Eve Nielbien, Conseillère municipale



Bienvenue sur le nouveau marché

Après plusieurs années de travaux (voir notre numéro précédent) Villeneuve Mag vous fait découvrir les coulisses de l'installation des commerçants. Votre magazine s'est ensuite immergé au cœur de la halle gourmande pour son premier jour d'ouverture. Commerçants et clients, venus en nombre, sont déjà conquis.

À trois jours de l'ouverture de la nouvelle halle de marché, les ouvriers, encore présents sur place en ce début de matinée, réalisent les derniers ajustements pour être fin prêts pour dimanche. Ultimes coups de peinture, pose d'un produit de protection pour les comptoirs en bois des stands, nettoyage de fond en comble... Des opérations qu'observe, d'un œil avisé, Cécile Bouchet des Ateliers du Pont, architecte chargée du suivi du projet. « Il reste quelques petites choses à régler, confirme celle qui collabore pour la première fois de sa carrière à un chantier d'une telle envergure. Je trouve la charpente incroyable de par ses volumes et on a presque l'impression qu'elle flotte. Nous attendons maintenant l'installation des commerçants. » Mourad, volailler-charcutier depuis plusieurs années à Villeneuve, effectue justement ses

premiers repérages. « Je n'avais jamais vu un marché de cette qualité-là auparavant, apprécie l'artisan. Chapeau à tous ceux qui ont travaillé sur le projet et à la mairie qui a toujours été à l'écoute. »

Ballet de chariots à roulettes

Un peu plus loin, Jorge Mendes, volailler-rôtisseur, est en pleine installation de sa vitrine réfrigérée. « Le nouveau marché est vraiment très propre avec une belle conception. J'ai prévu d'arriver vers 5h dimanche pour préparer mes poulets fermiers et mes pommes de terre cuites dans le jus de cuisson. » Dans l'après-midi, c'est le début du ballet des chariots à roulettes qui permettent aux commerçants d'acheminer leur



matériel du marché provisoire vers la nouvelle halle. Le primeur historique de Villeneuve, maison Ghaleb, vient de transporter les différentes parties de son impressionnant étal, long de 24 mètres, en plein milieu de la halle. Présent sur la commune depuis 2004, Messelem a retrouvé, de son côté, sa place initiale, en face de la porte côté rue Henri-Barbusse. « La nouvelle halle n'a rien à voir avec celle d'avant. Nous n'avons pas prévu



d'augmenter nos tarifs pour autant », souligne le primeur. La poissonnerie Labbe, arrivée sur la commune en 2018, vante déjà les mérites du nouvel équipement : « C'est un bel outil de travail avec un parking souterrain très pratique pour nous. C'est aussi très lumineux. » En fin d'après-midi, la plupart des vitrines sont en place, laissant le marché dans les starting-blocks pour dimanche.

Plus belle halle d'Île-de-France

Le jour J, le 15 février. Les clients font leurs premiers pas et leurs premières emplettes dans leur nouvelle halle où les noms des commerçants sont indiqués sur des enseignes lumineuses bien lisibles. « Le premier coup d'œil compte et je trouve le marché très accueillant et très beau », confie Georges, installé à Villeneuve depuis 1966, alors que Roger Prévot était maire. Un groupe de gospel donne le la dans les allées, tandis que Frédéric, l'animateur, se balade de stand en stand pour présenter les commerçants. « C'est la plus belle halle d'Île-de-France, affirme-t-il, admiratif. Je connais les 80 marchés d'Île-de-France, de Provins à Jouy-le-Moutier donc je pense avoir une légitimité pour en parler. Je suis ébloui par cette halle et elle a toutes

les qualités. L'acoustique est parfaite, la lumière naturelle aussi et le choix des couleurs, très apaisantes, est très réussi. Les matériaux sont nobles et il y a du relief. » Muriel, est venue faire ses courses pour la semaine avec ses quatre enfants : « J'attendais avec impatience l'ouverture », sourit la mère de famille. « C'est vraiment trop bien », renchérit son fils Gabriel qui doit vite partir avec ses frères et sœurs pour une envie pressante.

Un petit café entre deux courses



À la buvette de la halle, c'est l'effervescence pour boire un café ou un thé à la menthe, accoudé au comptoir en bois. « Il y a vraiment pas mal de monde », assure un des tauliers. « Deux fois plus que

d'habitude », confirme une cliente. Un peu plus loin, à l'espace détente, Antoine déguste un espresso. Le quarantenaire a traversé le pont de l'Île-Saint-Denis pour venir découvrir le nouveau marché. « C'est très agréable de venir boire un petit café entre deux courses », apprécie-t-il. Martine, retraitée, venue également faire une pause trouve, de son côté, le lieu « agréable, aéré et convivial. » Du côté de la grosse dizaine de nouveaux commerçants, on est conquis. « Le marché est vraiment très beau. Tout se passe bien et les gens sont chaleureux », indique Romain de la fromagerie Caron, présent aussi à Paris sur le marché Richard-Lenoir dans le 11^e arrondissement, qui fait déguster à sa clientèle un comté 18 mois d'affinage.



Allées bondées

De nombreux traiteurs se sont aussi installés. Wangsal propose des spécialités tibétaines : « des raviolis vapeurs typiques de chez nous, des nouilles salées, des beignets traditionnels », énumère la vendeuse. Chez les anciens commerçants, le constat est aussi unanime : « C'est top et ça dépasse même nos attentes, souligne Rayane, primeur pour la maison Ghaleb. Il y a beaucoup de monde. J'ai déjà servi 150 clients et certains sont venus de loin. » Vers midi, il est même parfois difficile de circuler dans les larges allées tellement l'affluence est forte. Saïd est venu faire ses réserves en fruits et légumes pour toute la semaine avec ses deux enfants. « C'est vraiment très beau et cela me donne déjà envie de revenir ». Dès mardi prochain pour la première journée d'ouverture en semaine de la nouvelle halle dédiée aux Villenogarennois.

Inauguration de la halle Roger-Prévot

Le Maire Pascal Pelain et Marie-Françoise Prévot, fille de l'ancien édile de Villeneuve-la-Garenne, Roger Prévot, ont inauguré, le 15 février, le nouveau marché lors d'une cérémonie riche en émotions.



Un nom évocateur

La parole a ensuite été donnée à Marie-Françoise Prévot, fille de Roger Prévot, invitée pour l'occasion :
« *Que de chemin parcouru par ce marché*, a-t-elle déclaré en évoquant dans la foulée les souvenirs de son père, fréquemment présent sur le marché à l'époque pour rencontrer les commerçants et les Villenogarennois. *Je vous remercie d'avoir honoré sa mémoire en donnant le nom de Roger Prévot à cette magnifique halle.* » Une fois les discours achevés, Pascal Pelain et Marie-Françoise Prévot ont traversé le marché, au milieu d'allées noires de monde, pour dévoiler la plaque commémorative. **Am**



***Je vous remercie
d'avoir honoré sa
mémoire en donnant
le nom de Roger Prévot
à cette magnifique halle***

Le symbole est fort. Au moment de choisir un nom pour le nouveau marché du centre-ville, l'équipe municipale ne s'est pas interrogée bien longtemps. C'est tout naturellement que le choix s'est porté sur Roger Prévot, ancien Maire de la Ville de 1953 à 1999, à l'origine de la transformation de Villeneuve et de la construction de l'ancienne halle de marché qui a laissé place, au même endroit, à un équipement « *moderne, écologique, durable avec un effet cathédrale*, comme l'a souligné le Maire Pascal Pelain lors de la cérémonie d'inauguration, le 15 février. *Ce marché est votre lieu, un lieu d'hyperproximité, de lien social.* ».



**RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR**





« Nous proposerons une cuisine italienne traditionnelle »

Serena Poli, directrice du restaurant italien Coco Rocco à Puteaux des Bistrots Pas Parisiens, occupera la même fonction au sein du nouveau restaurant du groupe qui va ouvrir ses portes prochainement à Villeneuve-la-Garenne, intégré dans le bâtiment de la halle Roger-Prévot. La transalpine livre des informations en exclusivité à Villeneuve Mag sur son futur établissement aux spécialités de la Botte, sans dévoiler encore son nom.

Pourquoi avoir décidé de nous implanter à Villeneuve ?

La ville manquait d'un restaurant qui pouvait permettre aux habitants de se retrouver. C'est aussi pour cela que nous avons décidé de proposer de la cuisine italienne qui rassemble. Comme à Coco Rocco à Puteaux, je serai en salle et mon mari en cuisine.

Quelle offre allez-vous proposer dans votre futur établissement ?

Une cuisine italienne traditionnelle. Des pizzas au feu de bois, des pâtes comme les cacio e pepe, aux boulettes de viande à la sauce tomate ou carbonara et des desserts comme le tiramisu, la panna cotta, des beignets à la crème de pistache et des glaces maison. Il y aura aussi un plat du jour, sûrement du poisson. Mais la carte

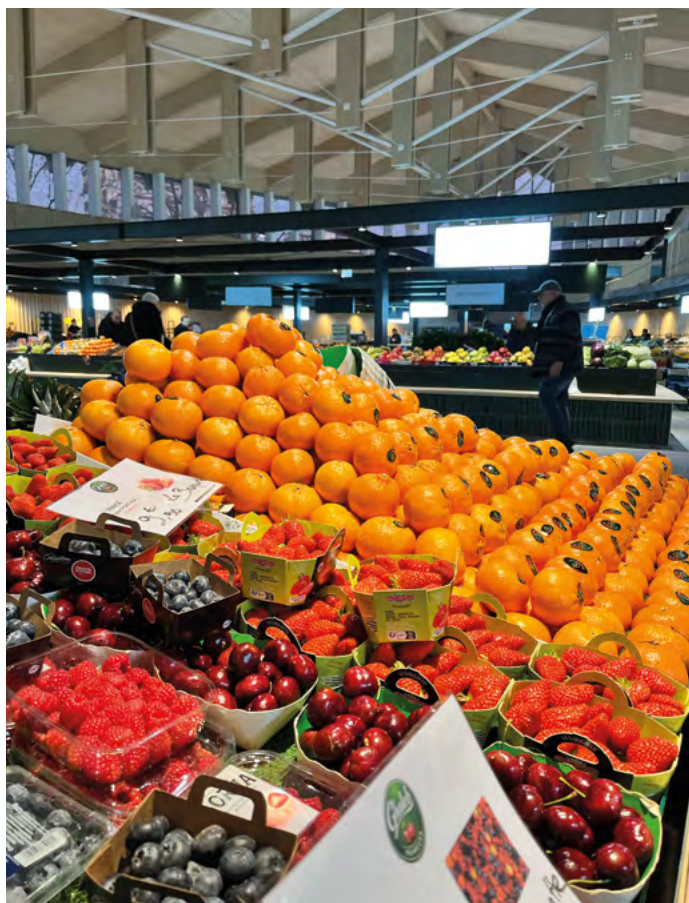
est amenée à évoluer en fonction des remarques des clients.

Quels tarifs allez-vous pratiquer ?

Des prix accessibles pour tout le monde, afin que les clients puissent goûter à l'ensemble de nos produits. À Coco Rocco, nous proposons une formule avec entrée, plat et dessert, servie midi et soir.

Quelles seront vos horaires d'ouverture ?

Sept jours sur sept pour le déjeuner et le dîner mais nous aimerions aussi ouvrir pour le petit-déjeuner et même l'apéritif.



**Marché de
centre-ville**
Halle Roger-Prévot

Traiteurs
Produits frais
Espace dégustation
Café
Caviste
Fleuriste

Ouvert les mardis, vendredis
et dimanches de 8h à 13h
28 bis - 30 rue Henri-Barbusse

Marion Mezadorian

Marion Mezadorian faisait son retour à la salle Malraux de Villeneuve, après un premier passage remarqué en 2023 pour *Pépîte*. L'humoriste y a présenté son nouveau spectacle, *Craquage*, qui a fait hurler de rire les spectateurs villenogarennois sur le thème du pétage de plombs salvateur où tout débiller fait un bien fou !



Photo : Bertrand Guigou

Conférence d'Asya Djoulaït

L'autrice, Asya Djoulaït, a animé une conférence au Virtuo Club pour présenter ses deux ouvrages *Noire précieuse* (2020) et *Ibn* (2025), l'histoire d'un lycéen qui devient orphelin en découvrant le corps sans vie de sa mère et décide de lui bâtir un mausolée en France. Lors de cette soirée riche en échanges, celle qui est également professeure de lettres, a fait part de son expérience et de son parcours qui l'a amenée à l'écriture et au récit d'histoires.

Une rencontre toute en sincérité et en confidences.



Photo : Sami Derraz

Atelier astronomie

Dans le cadre de l'opération nationale « La science se livre », dont le thème cette année est « Sciences et imaginaires », la Bibliothèque Aimé-Césaire organisait une exposition « Cap sur les étoiles » pour découvrir les planètes lointaines et les mystères des extraterrestres. La Bib' a également proposé un atelier astronomie pour les enfants avec l'association les Petits débrouillards pour découvrir, de manière ludique, les étoiles, le système solaire et les planètes.

11
FÉVRIER



Photo : Clarisse Nicoleau (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

18
FÉVRIER

La Cuisine Musicale

C'est un spectacle lyrique et ludique qu'a proposé la salle Malraux aux enfants villenogarennois et à leurs parents. L'histoire de deux commis de cuisine amoureux de rythmes, de mélodies et surtout d'opéra, avec qui les ustensiles de cuisine deviennent des instruments de musique pour revisiter les grandes mélodies de Mozart, Verdi ou Puccini, saupoudrées de rap, de techno et de musique du monde.



Photo : Pierre Morales

7
FÉVRIER



RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR

Masterclass cuivres

L'École de Musique Municipale Claude-Debussy organisait une masterclass autour des cuivres, au Virtuos Club. L'occasion pour le public d'écouter le concert du trio TriBass : Michael Izquierdo (trombone), Anderson Romero (tuba) et Clément Périgault (cor), puis de s'essayer aux instruments avec les professeurs.



Photo : Bertrand Guigou



Le Centre administratif rénové ouvrira ses portes le lundi 9 mars.

Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

ACTUALITÉS

SERVICE PUBLIC

Réouverture du Centre administratif rénové

L'accueil du public sera fermé, au sein du centre administratif provisoire, du 4 au 7 mars. Après plusieurs mois de travaux, le Centre administratif de la Ville de Villeneuve-la-Garenne va quant à lui rouvrir ses portes, le lundi 9 mars. Les services municipaux qui, depuis septembre dernier, ont continué à assurer leurs missions, vont réintégrer leurs locaux remis à neuf.

Le Centre administratif, créé en 1995, avait besoin d'être adapté aux besoins actuels des usagers et des agents. Une vaste rénovation des locaux a été lancée à la fin de l'été 2025. Durant ces travaux, les usagers étaient toujours accueillis à la même adresse, 28 avenue de Verdun, mais dans la salle des mariages située juste en face, au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, qui avait été spécialement réaménagée pour y installer les bureaux des agents.

Déménagement durant quatre jours

Maintenant que les travaux touchent à leur fin, les services municipaux vont opérer un déménagement pour intégrer leurs bureaux modernisés. Il va falloir compter quatre jours pour mener à bien cette installation comprenant notamment le déplacement des documents administratifs et le raccordement des réseaux informatiques. Quatre jours, durant lesquels les services ne seront pas en mesure d'accueillir

physiquement les usagers. Mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6 et samedi 7 mars, les services de l'État civil, du Logement et habitat, l'Espace Famille et le CCAS seront fermés au public.

Continuité du service public

Si l'accès physique ne sera pas possible, les services concernés continueront bien entendu leurs missions. Ainsi l'Espace Famille traitera les dossiers dématérialisés sur cette période et sera accessible par mail à espacefamille@villeneuve92.com. Tout comme les Affaires générales qui seront joignables par courriel à etatcivil@villeneuve92.com et garderont une permanence uniquement dans le cas d'une déclaration de décès. Le CCAS tiendra également une permanence et sera joignable par mail à service-ccas@villeneuve92.com. Les Archives et le Logement traiteront les dossiers et resteront joignables à service-archivesdoc@villeneuve92.com et service-logement@villeneuve92.com.

Tous ces services accueilleront de nouveau les Villenogarennois dans un espace lumineux et confortable à partir du lundi 9 mars à 8h30. **vm**

Du mercredi 4 mars au samedi 7 mars inclus,

la mairie sera entièrement fermée au public pour procéder au déménagement.

Il n'y aura ni accueil physique, ni accueil téléphonique, mais vous pourrez joindre les services municipaux par mail :

Espace famille
espacefamille@villeneuve92.com

Affaires générales / État civil
etatcivil@villeneuve92.com
Déclaration de décès uniquement :
01 47 94 74 43

CCAS
service-ccas@villeneuve92.com
Numéro d'astreinte : 06 12 28 79 96

Une structure pour permettre aux professionnels de santé de collaborer

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne (GVLG), lancée en décembre 2022, a pour objectif d'organiser le parcours de soins au bénéfice du patient et des soignants, de structurer leurs interventions et de rompre leur isolement.

En 2025, quelque 142 professionnels de santé (médecins, kinés, infirmiers, pharmaciens, orthophonistes...), libéraux et salariés, avaient rejoint la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne (GVLG). Une structure, en lien avec le CCAS, financée par l'Assurance Maladie dont l'objectif est de coordonner l'intervention des différents soignants, renforcer les liens de collaboration entre eux, promouvoir une démarche participative ou encore rompre l'isolement ressenti par certains praticiens.

Fonctionnement collégial

« Sur le bassin du nord du 92, c'est un travail de coordination de longue haleine qui a débouché sur la CPTS Gennevilliers et Villeneuve, résume Linda Dahloum, infirmière libérale à Villeneuve depuis huit ans et trésorière de l'association. Nous fonctionnons de manière collégiale avec un bureau et nous nous voyons tous les mois pour discuter des projets en cours, sur des thèmes précis, avec des groupes de travail. En trois ans d'existence, nous avons fait énormément. »

Chaque territoire dans l'Hexagone dispose d'une CPTS avec des missions prioritaires communes : faciliter l'accès aux soins et notamment aux médecins traitants en développant des outils de communication ou par le recours à un traducteur en cas de besoin, coordonner le parcours de soins, développer des

actions de prévention (cancer du sein, du col de l'utérus, colorectal, obésité, diabète...) ou encore gérer les crises sanitaires graves avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Prise en compte de la spécificité de chaque territoire

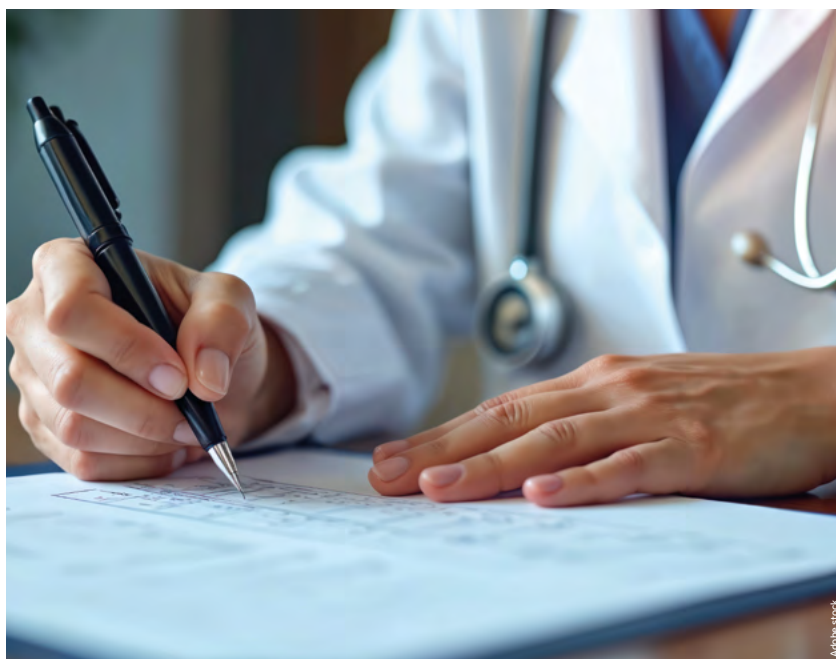
Des missions complémentaires viennent s'ajouter en fonction des spécificités du territoire : qualité et pertinence des soins, accompagnement des professionnels de santé par l'organisation de formations, aide à l'installation des jeunes praticiens...

« Nous sommes à l'écoute de l'ensemble des professionnels et nous nous appuyons sur leur expertise pour mener nos actions, indique Camille Bouget Chafer, directrice de la CPTS GVLG. Il y a une volonté de décloisonner l'exercice de la santé. » 



LA CPTS SOUHAITE S'OUVRIRE AUX HABITANTS DE

GENNEVILLIERS ET VILLENEUVE EN LEUR PERMETTANT DE PARTICIPER AUX ACTIONS ET GROUPES DE TRAVAIL. VOUS POUVEZ CONTACTER LA STRUCTURE AU 07 59 64 91 17 ET WWW.CPTSGVLG.DASHBOARD.SANTE.FR



GARDE D'ENFANT

Le CMG désormais versé indépendamment à chacun des deux parents

Depuis le 1^{er} décembre, les parents séparés peuvent recevoir une aide distincte à condition qu'ils fassent garder leurs enfants par un assistant maternel agréé ou une garde d'enfant à domicile. Par ailleurs, la réforme du Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG) leur offre de nouveaux avantages financiers.

Avant décembre 2025, seul un parent pouvait bénéficier du Complément de libre choix du Mode de Garde (CMG), même si l'autre parent faisait garder l'enfant de son côté. Aujourd'hui, chacun peut le recevoir indépendamment, selon sa propre situation. Le montant du CMG dépend des revenus mensuels, du nombre d'enfants à charge, du coût horaire de

la garde choisie et du nombre d'heures de garde par mois. Ainsi, les montants peuvent varier d'un parent à l'autre. Pour bénéficier du CMG, il faut que la résidence alternée soit effective auprès de la Caf (un simple droit de visite ou d'hébergement ne suffit pas). Les parents, dont les enfants sont issus d'une même union, doivent partager les allocations familiales et employer directement un

assistant maternel agréé ou une garde d'enfant à domicile avec un contrat de travail distinct, même si c'est la même personne qui reçoit l'enfant.

Un calcul plus avantageux

En outre, les heures de garde effectuées et le salaire versé doivent être déclarés chaque mois à l'Urssaf, via le service en ligne Pajemploi. Enfin, depuis la rentrée 2025 et la mise en place de la réforme du CMG, d'autres avantages financiers peuvent encourager à choisir une assistante maternelle : la prise en compte, désormais, de chaque heure d'accueil dans le calcul (plus de plafond journalier), qui est désormais le même quel que soit l'âge de l'enfant et la suppression de l'obligation de régler un minimum de 15 % du coût de la garde. Pour vous accompagner dans vos recherches de modes de garde, le Relais Petite Enfance vous accueille au 29-31



JEUNESSE

La Montagne, ça vous gagne !

Pendant les vacances d'hiver, 48 enfants, de 6 à 14 ans (29 élémentaires et 19 collégiens) de Villeneuve-la-Garenne, ont pu respirer une nouvelle fois le bon air de la montagne. Comme toute une génération de Villenogarennois depuis l'ouverture du centre de vacances de la Municipalité au Mont-Saxonnex en Haute-Savoie en 1977, ils ont pu déconnecter pendant une semaine et profiter d'activités au grand air. Au programme : quatre séances de cours avec l'École du Ski Français (ESF)

à la station des Carroz, visite et jeux dans ce même village, ski avec les animateurs pour les plus aguerris, journée à Avoriaz pour pratiquer la motoneige, luge sur rail... Sans oublier les bons petits plats savoyards à déguster au chalet et les veillées endiablées organisées par des animateurs diplômés. De quoi garder des souvenirs inoubliables avant de repartir, pourquoi pas, l'été pour profiter des activités estivales que propose la montagne au Mont-Sax'. **vm**





Photo : Bertrand Guigou



L'équipe nationale du Maroc féminine était déjà présente au Gala de handball de Villeneuve en 2024.

SPORT

4^e édition du Gala de handball

L'événement baptisé Play for Inaya, qui se déroule le 7 mars au Centre Sportif Philippe-Cattiau, rassemble de nouveau des sélections internationales pour la bonne cause et récolter des fonds pour l'association villenogarennoise Les Pas de l'espoir. Des shows sont aussi au programme.

Au fil des années, le Gala de handball organisé par la MJC, avec le soutien de la Ville et du Handball Club Villeneuve-la-Garenne (HBC VLG), est devenu un événement incontournable du hand dans les Hauts-de-Seine. Bien plus qu'un show, il permet de récolter des fonds pour des associations. Cette année,

les sélections internationales présentes (Maroc, all-star) ne jouent pas pour les enfants malades de l'hôpital Necker comme c'était le cas lors des précédentes éditions mais pour une cause plus locale : l'association villenogarennoise Les Pas de l'espoir et Inaya, une petite fille née en 2018 avec une pathologie génétique engendrant un retard de développement global. Son état nécessite des soins et une rééducation intensive, notamment à l'étranger.

Une édition au féminin

À la veille de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars, lors de laquelle des actions sont menées sur la Ville (voir p.6-7), le gala s'inscrit au féminin avec des matchs de très haut niveau des équipes féminines du Maroc junior et senior, opposées à deux sélections de all-star composées de certaines des meilleures joueuses hexagonales.

Didier Dinart de nouveau parrain de l'événement

Plusieurs shows seront également organisés avant et à la mi-temps des rencontres avec la danse Berbère de l'association Tilissa et la danse hip-hop de Nubian Soul. Comme les précédentes éditions, c'est l'ex-international tricolore et double champion olympique aux Jeux de Pékin et de Londres, Didier Dinart, qui sera le parrain de l'événement. 

AU PROGRAMME

13h45 : Maroc senior femme vs all-star

16h45 : Maroc junior femme vs all-star 2



RETROUVER TOUTE LA PROGRAMMATION AUTOUR DE LA JOURNÉE DES DROITS DES FEMMES, EN SCANNANT LE QR CODE.

EMPLOI



Photo: Bertrand Guigou

6^e édition du forum de l'emploi

L'événement dédié à l'emploi se déroulera sur une journée, mercredi 8 avril.

C'est le rendez-vous incontournable de l'emploi à Villeneuve. Pour sa 6^e édition, le Forum de l'emploi qui se déroule au centre commercial Quartz, organisé conjointement par l'Espace Emploi Malraux de la Ville, France Travail, la Mission Locale, la Chambre de Métiers et Cap Emploi, propose une journée consacrée à la rencontre entre employeurs et candidats. Le mercredi 8 avril, 42 exposants seront conviés au niveau 1 du centre commercial Quartz : entreprises, centres de formation, agences d'interim, structures de l'insertion par l'activité économique et même un pôle coaching ! Sophrologue, stand conseils pour un entretien, rédaction de CV et conseils pour les personnes en situation de handicap permettront de mettre toutes les chances de votre côté. Une exposition sera également organisée sur l'apprentissage au féminin pour tordre le cou aux idées reçues sur des métiers jugés exclusivement masculins.



**FORUM DE L'EMPLOI, MERCREDI 8 AVRIL DE 10H À 17H
AU CENTRE COMMERCIAL QUARTZ. ENTRÉE LIBRE.**

COMMERCE

Ouverture de Fleur de nuit

Le fleuriste vient d'inaugurer sa boutique à Villeneuve boulevard Gallieni.

Depuis plusieurs années, Villeneuve-la-Garenne ne comptait plus de fleuriste permanent dans son centre-ville. La Ville vient d'y remédier avec l'installation, le mois dernier, de Fleur de nuit, la boutique tenue par le couple Naïma et Mehdi Mouici, déjà à la tête de trois commerces de fleurs dans le 11^e arrondissement de la capitale. « Nous allons proposer les mêmes prestations et la même qualité qu'à Paris où nous sommes implantés à côté de la pâtisserie Dayou qui a aussi ouvert une boutique à Villeneuve, indique Naïma. Avec mon mari, nous parlons couramment néerlandais et allons directement nous fournir aux Pays-Bas mais aussi en France. Nous privilégions les fleurs de saison, et les gros bouquets. » Fleur de nuit, qui dispose aussi d'un emplacement dans la nouvelle halle de marché, a été accompagnée, pour son installation, par la Ville de Villeneuve-la-Garenne et la Métropole du Grand Paris, via son programme « Foncières Centres-Villes Vivants ».



**FLEUR DE NUIT, 210 BOULEVARD GALLIENI.
OUVERT 7 JOURS SUR 7, DE 9H À 21H.**



Photo: Bertrand Guigou



Naissances

Bienvenue à

Romy BEN LOULOU, **22/01**
 Léonce PERUT, **23/01**
 Lyna OUJIDI, **27/01**
 Aylan DEVALCY, **02/02**
 Safiya SAKHO, **09/02**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Nabil MAHMOUD et Kamar CHRIGUI, **07/02**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Rachel BOUZEMANE veuve MATTOUK, **27/08/25**, 95 ans
 Danielle RONCHETTI épouse PERRIER, **01/01**, 78 ans
 François PONTILLON, **13/01**, 71 ans
 René BRACONNOT, **16/01**, 73 ans
 Pauna JEROSIMIC, **21/01**, 91 ans
 Eliane GIGOT veuve KINER, **23/01**, 89 ans
 Hélène LUCE-PATURAT veuve DIDIER, **24/01**, 98 ans
 Paulette BLOT veuve VANDEKERCKHOVE, **25/01**, 91 ans
 Zivojin DJOKIC, **26/01**, 88 ans
 Cherifa DJERROUD veuve DJERROUD, **26/01**, 77 ans
 Mohamed AMASSI, **28/01**, 86 ans
 Yamina LABBANE épouse MAGHRAOUI, **01/02**, 81 ans
 Djilali RAHOU, **02/02**, 80 ans
 Jocelyne KHALFA, **09/02**, 75 ans

Vivre à Villeneuve

Sur quels médias retrouver votre Ville ?



SCANNEZ
LE QR CODE



VILLENEUVE92.COM





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le Centre Administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'Espace Famille).



La réouverture du Centre administratif aura lieu le 9 mars. Afin de préparer le déménagement, le Centre administratif provisoire sera fermé du 4 au 7 mars.

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières • 01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun • 01 40 85 57 00

Seniors • Handicap • Santé • Solidarités • Téléassistance • Portage de repas • Carte de Transports

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre d'imagerie médicale VLG

300 boulevard Charles-de-Gaulle
01 85 35 03 03

Du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 et de 14h à 19h.

Rendez-vous possible sur Doctolib

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers
01 40 85 57 96

Cimetière ancien

92 avenue de Verdun

Cimetière nouveau et funérarium

52 avenue du Maréchal-Leclerc
01 47 94 74 43 - cimetieres@villeneuve92.com

Ouverts 7j/7, de 8h30 à 17h30

Le funérarium, géré par les pompes funèbres Santilly, est accessible à d'autres horaires et au 01 47 98 24 12

CPEF et PMI

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental
01 47 29 30 32

54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun • 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie • 01 41 47 49 70
de lundi au vendredi

9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point-justice: Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social: animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette • 01 47 94 52 96
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

France services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com
Lundi: 13h30-17h30
Mercredi: 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous: le mardi de 13h à 19h et le mercredi de 13h30 à 17h30

Permanence du conciliateur

de justice le 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 14h à 18h (hors vacances scolaires) sur rdv

Permanence Service des Impôts des Particuliers (SIP)

Le 2^{ème} mercredi du mois à partir de 13h30.

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun • 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes: 01 42 04 07 42
Centre ophtalmologique
Pôle Med Plus: 01 41 21 90 00

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres

01 47 94 14 54

Cabinet médical sur RDV

Maison de santé Orchidée

37 rue du Haut de la Noue
01 86 04 83 77
Cabinet médical sur RDV

Nouveau marché

Halle Roger-Prévoit
28 bis - 30 rue Henri-Barbusse
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com
06 09 15 74 27

Piscine Alice-Milliat

29 avenue Georges-Pompidou
01 47 98 18 63

**Fermeture exceptionnelle pour vidange
du lundi 23 février au dimanche 8 mars**

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.

En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00
Ouvert 24h/24 et 7j/7

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert
06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h • 01 40 86 28 79
www.seinepark.fr

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sur rendez-vous
Fermeture du service jeudi matin

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

01 41 21 41 28

Pharmacies de garde

Dimanche 1^{er} mars
Pharmacie du Soleil
10 avenue du Général-de-Gaulle
Gennevilliers
01 47 98 18 36

Dimanche 8 mars
Pharmacie Lacombe
8 place Jules-Guesde
Gennevilliers
01 47 99 91 77

Dimanche 15 mars
Pharmacie du Village
5 place Jean-Grandel
Gennevilliers
01 47 98 98 67

Dimanche 22 mars
Pharmacie Gabriel Péri
78 avenue Gabriel-Péri
Gennevilliers
01 47 93 94 58

Dimanche 29 mars
Pharmacie Ouahabi
Centre commercial du Luth
8 avenue du Luth
Gennevilliers
01 47 94 10 58

Dimanche 5 avril
Pharmacie du Parc
300 boulevard Charles-de-Gaulle
Villeneuve
01 47 92 31 60

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERKI
Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Sadio COULIBALY
06 20 36 52 66
Nadia HERBURREN
06 24 79 33 05
6 rue Hector-Berlioz

Cristina HENRY-Mathieu ROBERT
06 46 38 43 73
Alexandre HENRY
06 26 39 28 77
01 41 47 04 31
44 boulevard Charles de Gaulle
Véronique SERIO • Linda DAHLOUM
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20
22 avenue Jean-Moulin

Sylvia CHAPELAIN
Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis.
Sortez vos déchets avant 12h.
Prochains passages:

Lundis 2 et 16 mars

Déchèterie mobile

Samedi 28 mars
de 14h à 18h30

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60

Uniquement réservé aux particuliers.
Pour accéder à la déchèterie, il faudra faire une demande de badge sur le site bouclenorddeseine.fr.
Horaires : Lundi, de 13h30 à 18h. Du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Samedi et dimanche, de 9h à 18h

Déchets verts

Collecte en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du CTM au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets alimentaires

À tout moment, déposez vos déchets à l'un des points d'apport volontaire de la ville à l'aide de votre bioseau.
Retrouvez la localisation des points sur villeneuve92.com.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes

et malentendantes 114

(par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Police Municipale

06 22 80 73 84



Zoom sur...

UN CONCOURS D'AFFICHES POUR LES LYCÉENS SUR LA PRÉVENTION SANTÉ

La Région Île-de-France et le Crips Île-de-France lancent un concours d'affiches de prévention santé destiné aux lycéens franciliens pour sensibiliser un large public et valoriser la créativité des jeunes.

La Région Île-de-France et son organisme associé, le Crips (Centre régional d'information, de prévention du sida et pour la santé des jeunes) Île-de-France, invitent tous les lycéens et lycéennes franciliens à participer à un grand concours d'affiches dédié à la prévention santé jusqu'au 4 mai 2026. Une initiative qui permet aux jeunes de tester leur créativité sur des questions majeures de santé publique. Le principe est simple, les participants doivent concevoir une affiche autour de l'une des trois thématiques suivantes : la lutte contre le VIH, les droits des jeunes en santé sexuelle ou le consentement et les rapports de pouvoir.

Les lauréats exposés dans les transports en commun et invités à Solidays

Les affiches gagnantes bénéficieront d'une large diffusion dans les lycées franciliens et pourront également être exposées dans les transports en commun ou d'autres espaces publics de la région. Les lauréats recevront aussi des récompenses incluant des places pour le festival Solidays et des goodies. Pour participer, ils vous suffit de créer une affiche au format A3, à la main ou en version numérique en solo ou en équipe (3 lycéens maximum), d'ajouter une note d'intention d'une page maximum pour présenter votre message puis d'envoyer votre affiche, avant le 4 mai 2026, via le formulaire en ligne en scannant le QR Code :



Journée
internationale
des droits
des femmes

D'ÉGAL À ÉGALE

8 mars 2026



PROGRAMME
EN LIGNE

